



Dossier du mois La ZAC des Bords de Seine

Actu

Nouveau : un écrivain
public page : 6

Solidaires

Le soutien à domicile
page : 10

Vie associative

La fête des voisins
page : 17



ACTU // PAGE 6

Un écrivain public à l'espace Marianne



SOLIDAIRES // PAGE 10

Le soutien à domicile : préserver l'autonomie en toute sécurité



OURS

Magazine d'informations municipales de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE

6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge

Tél. : 01 69 12 50 00

Fax : 01 69 12 50 40

juvisy-info@mairie-juvisy.fr

Mai 2010 - n°195

Directeur de publication :

Etienne Chaufour

Rédaction : Séverine Leygues,

Sarah Abiton

Photographies : Séverine Leygues,

Sarah Abiton

Création et réalisation :

Pellicam productions : 01 49 08 01 61

Régie publicitaire : HSP 01 55 69 31 00

Impression : Imprimerie Grenier

Papier recyclé ♻️

Tirage : 8 300 exemplaires

VIE ASSOCIATIVE // PAGE 17

Organisez votre fête des voisins !



DOSSIER // PAGES 12 À 15

La ZAC des Bords de Seine

MAIS AUSSI DANS CE NUMÉRO



EN BREF ET EN IMAGES

ENVIRONNEMENT

VIE ÉCONOMIQUE

SPORTS

SORTIR

AGENDA

BLOC-NOTES/CARNET

// PAGE 4

// PAGE 9

// PAGE 11

// PAGE 16

// PAGE 18

// PAGE 19

// PAGE 20



CORRESPONDANCE

Écrire à :

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville
6 rue Piver
BP 56 - 91265
Juvisy-sur-Orge
cedex

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce numéro du Juvisy info vous informe notamment de l'aménagement du futur quartier «Bords de Seine». La dernière grande friche polluante et nuisante de Juvisy disparaît !

Dans celle du Ministère de la Justice sur le plateau, des enfants juvisiens ont été à deux doigts de mourir asphyxiés dans un incendie, dans ces lieux laissés à l'abandon par l'Etat. Aujourd'hui, des habitants et des personnes à mobilité réduite ont un logement. Le plateau jouit enfin d'un grand parc, accessible à tous. Notre maison de retraite habilitée à l'aide sociale est citée en exemple dans le département et au-delà.

Il n'y a plus de friche «Monttessuy», avec ses pollutions dans la nappe et le fleuve. Il ya aujourd'hui des logements pour tous, en accessibilité autant qu'en HLM, avec un grand espace vert et la Seine «rendue» aux habitants. Il y aura bientôt la Maison de la petite enfance avec 80 nouveaux berceaux en crèches.

La friche «Citroën», sur la RN7 : Des décennies de squats, d'affiches honteuses ... et de procédure ! Dans quelques mois, des Juvisiens trouveront enfin un logement en loyer privé ou social. Notre RN7 redevient une vraie rue et se trouvera presque en centre-ville avec la nouvelle passerelle sur l'Orge, permettant d'aller directement à pieds jusqu'à la rue piétonne et l'espace Marianne.

D'autres sont de moindre importance, telle que celle de l'Intermarché de la rue Pasteur. Là aussi, les riverains bénéficieront prochainement d'un aménagement avec un nouvel espace vert. Par ailleurs, les propriétaires des logements dégradés ou insalubres peuvent bénéficier des aides à la réhabilitation, réhabilitation qui est engagée dans nos HLM et notamment à la résidence Jules Ferry.

Il y a enfin la ZAC des Bords de Seine. Il y a quelques années, nous l'appelions, avec les riverains, le squat du «gang des parcmètres» ! Dans quelques mois, ce quartier, lui aussi très vert et exemplaire en matière d'environnement, accueillera peut-être vos familles qui s'agrandissent et vos enfants dans la nouvelle école du bord de Seine.

Juvisy garde son âme et s'aménage. Par delà les inquiétudes, légitimes, vos enfants lorsqu'ils grandissent doivent rester, s'ils le souhaitent, dans la ville de leur enfance. La famille peut s'agrandir et a droit à un logement plus spacieux. Certains propriétaires peuvent vendre, parfois malheureusement par obligation devant la maladie, et ils ne doivent pas en être empêchés dans des zones privées de droits à construire, condamnant de beaux pavillons à devenir la cible des marchands de sommeil.

Parce que notre ville est riche de ses espaces verts d'exception et de ses arbres magnifiques, qu'elle est très bien située géographiquement, nous choisissons tout à la fois le cadre de vie et la vie de chaque habitant, notamment le droit d'avoir un toit.

Bien fidèlement

Etienne Chaufour

*votre maire,
conseiller général de l'Essonne*

EN BREF

Prochain conseil municipal

Lundi 10 mai à 20h30,
Salle du conseil, centre
administratif
Parc de la mairie.

Les élections du Conseil Municipal des Enfants sont proches !

Cette année, on élit des élèves de CM1 et de CM2. Chaque enfant en classe de CM1 et de CM2 votera pour choisir deux élus du CME dans sa classe. Ces élections auront lieu le lundi 10 mai dans les écoles Michelet et Sainte Anne et mardi 11 mai à l'école Jaurès. La proclamation des résultats aura lieu mardi 11 mai à 18h30 à l'espace Jean-Lurçat et sera présidée par le maire de Juvisy, Etienne Chaufour.

**L'art contemporain, invité du lycée Jean Monnet**

Le 24 mars dernier, la section Secrétariat du lycée Jean Monnet a présenté au public une exposition d'art contemporain. Les élèves ont ainsi joué les guides le temps d'un vernissage.

Loto du Feu de la Saint-Jean

Le dimanche 27 mars, les habitués du Loto ont passé l'après-midi au Centre Frédéric Rossif. L'association du Feu de la Saint-Jean organisait comme chaque année ce moment de convivialité qui a réuni de nombreux participants.

**Bourse aux cartes postales**

La 24^{ème} Bourse aux cartes postales s'est tenue le dimanche 27 mars dernier à l'espace Jean-Lurçat pour le plus grand plaisir des collectionneurs et des amateurs.

Echec & Mat

Organisé par La Tour de Juvisy, club d'échecs de l'ACJ, le 2nd Chess Open Tour de Juvisy a eu lieu le 3 avril dernier. Les titres de champion et championne de l'Essonne ont été décernés et sont qualificatifs pour le championnat de la ligue Ile-de-France.



Une journée de sports et de jeux, en famille !

Le 3 avril dernier, la première édition de la Journée Sports & Jeux en famille, organisée par la Ville en partenariat avec la Fédération Léo Lagrange et l'ACJ, a fait la joie des petits et des grands. Tout un après-midi durant, les enfants accompagnés de leurs parents ont pu découvrir ou redécouvrir les différentes structures culturelles et sportives de Juvisy en pratiquant diverses activités ludiques. Plusieurs ateliers sensibilisaient au handicap avec notamment un parcours en fauteuils roulants, prêtés par l'association Handi-Sport, également partenaire de l'événement.



Commémoration du bombardement de Juvisy

Le 18 avril, la municipalité et les pompiers de Juvisy ont déposé des gerbes de fleurs au monument aux morts de l'ancien cimetière, sur les tombes des victimes civiles dans le nouveau cimetière et à la caserne des pompiers, rue du Docteur Vinot.



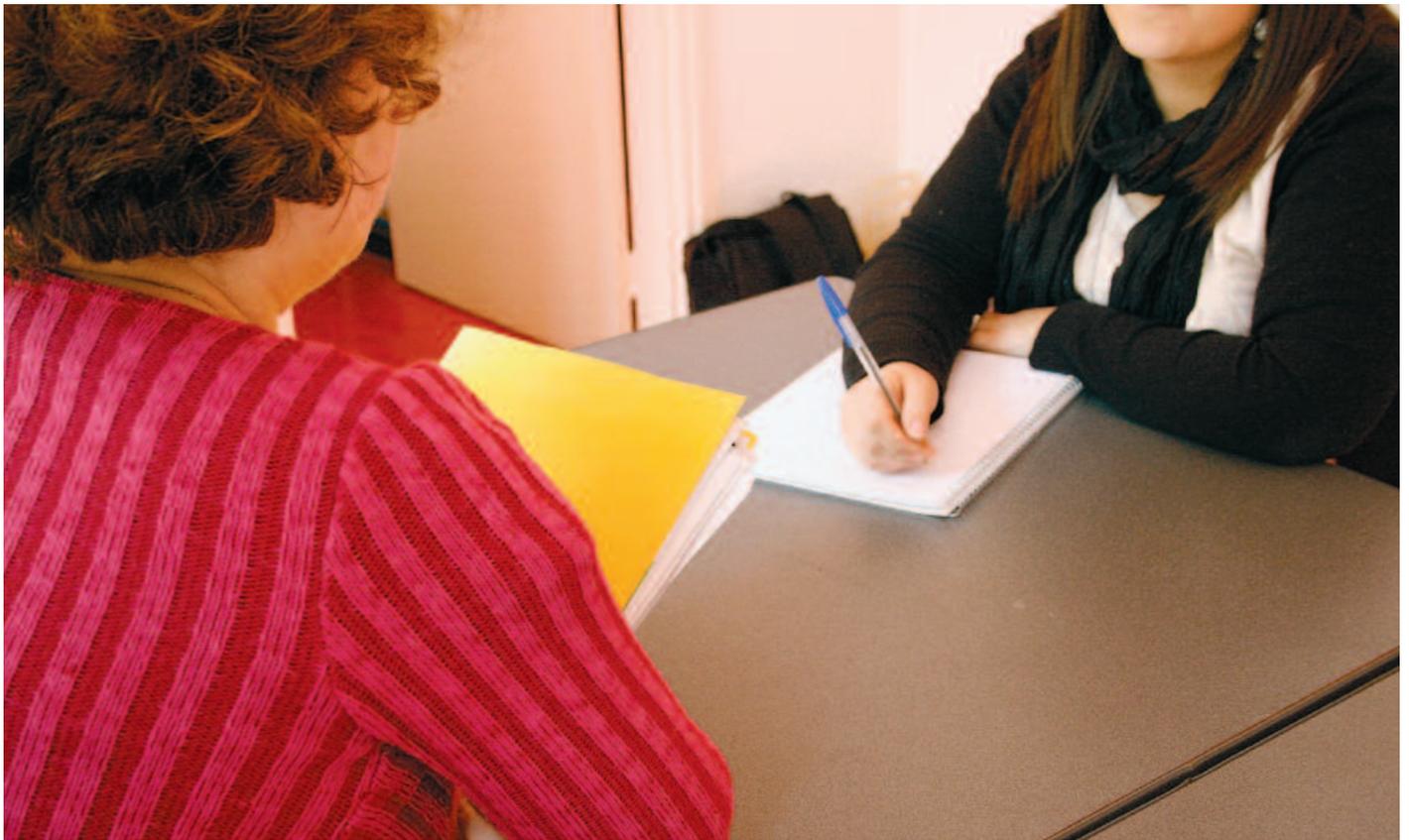
Cross scolaire

Les jeudi 15 et vendredi 16 avril dernier, 23 classes des écoles La Fontaine, Dolto, Michelet et Jaurès, ont participé au cross scolaire dans le parc de la Mairie, organisé par la Ville et l'inspection académique. Environ 660 élèves étaient présents.



Recueil de témoignages

Le 15 avril dernier, Paola Moro-Charki, adjointe au maire de Juvisy en charge de l'éducation, assistait à la remise officielle du recueil de témoignages sur «La chute du Mur de Berlin, 20 ans après», réalisé par les élèves et professeurs des classes européennes du lycée Marcel Pagnol. L'événement a eu lieu à l'espace «Les Travées», en partenariat avec l'Association Culture et Jeunesse (ACJ) et l'association Juvisy-Thale.



Un écrivain public à l'espace Marianne

L'écrivain public est un professionnel de la communication écrite, un trait d'union entre les habitants et l'administration. Il peut répondre à la quasi-totalité des demandes d'aide à la rédaction. Aujourd'hui, cette profession fait face à un réel besoin.

Depuis peu, un écrivain public bénévole est au service des Juvisiens. Présent un mercredi sur deux de 14h à 17h à l'espace Marianne (25, Grand Rue), ce professionnel de l'écriture est là pour vous aider à rédiger des courriers, à constituer des dossiers pour des institutions et organismes.

Un écrivain public, pour quoi faire ?

Remplir des formulaires administratifs parfois complexes, rédiger une

lettre de résiliation de bail, un courrier à l'Assurance Maladie, demander des explications, adresser une plainte à une administration, autant de situations où l'écriture est essentielle.

En France, 12 % des adultes, soit environ cinq millions de personnes, éprouvent aujourd'hui des difficultés face à l'écrit. Beaucoup ont besoin de conseil et d'aide dans leur correspondance, qu'elle s'adresse à l'administration ou à une personne

Un écrivain public permet aussi de recréer du lien social.

privée. Consciente des difficultés que peuvent rencontrer les Juvisiens face à ces situations, la municipalité a mis en place une consultation gratuite auprès d'un écrivain public. L'écrivain public est là aussi pour articuler vos idées et vous faciliter la rédaction en vous proposant des solutions pour que vos courriers expriment vos arguments au plus près de votre pensée.

François Réjaud, adjoint au maire en charge de la solidarité et de l'habitat, répond aux questions du Juvisy info



Pourquoi un écrivain public à Juvisy ?

Plusieurs éléments plaident en faveur de ce choix et de sa localisation en centre-ville. Nombre de personnes

ont des difficultés pour comprendre certaines démarches, notamment administratives, mais aussi d'ordre personnel ou professionnel. Pour d'autres, il n'est pas aisé de rédiger dans un français correct et d'avoir la certitude d'être bien compris. Enfin, un écrivain public permet de recréer du lien social.

Du lien social ?

Oui, l'écrivain public fait partie d'un ensemble d'actions qui mettent en jeu aussi bien des professionnels que des bénévoles associatifs dans un cadre général que l'on appelle la «lutte contre l'illettrisme» (voir encadré). Pour cela, nous nous appuyons sur le réseau linguistique d'Athis-Mons, déjà ancien. D'ailleurs, des écrivains sont actifs depuis plusieurs années à Athis-Mons. La Maison Intercommunale de la Justice et du Droit, située sur la RN7, héberge également une personne qui joue ce rôle. Dans ce schéma est aussi incluse l'alphabétisation effectuée par l'Association Culture et Jeunesse à Juvisy. Ces actions sont, bien entendu, de nature à développer le lien social entre tous les participants, apprenants et enseignants. J'ajoute que nous souhaitons l'installation prochainement d'un écrivain localisé sur le quartier du Plateau. Nous recherchons des bénévoles motivés pour nous rejoindre dans ce projet.

N'est-ce pas délicat d'écrire pour un autre ?

L'écrivain a pour tâche d'écrire ce que lui indique le demandeur et il rédige le document ou la lettre en sa présence. Si nécessaire, il relit et explique. Le demandeur signe lui-même son courrier et en reste responsable. Parfois, la lecture d'un courrier reçu suffit à répondre au besoin du demandeur.

Et si le courrier rédigé n'a aucun effet ?

La responsabilité de l'écrivain n'est pas engagée par la rédaction du courrier, il n'est pas tenu à une obligation de résultat. Il n'est pas tenu non plus à un suivi des dossiers, ni de

La municipalité recherche des bénévoles intéressés par le projet d'un écrivain public sur le quartier du Plateau. Renseignements au 01 69 12 50 00.

répondre immédiatement à une sollicitation. De même, l'écrivain doit refuser d'agir si le courrier sollicité comporte une demande malhonnête ou des insultes. L'écrivain public a pour mission d'accompagner dans la lecture, la compréhension et d'aider à la rédaction.

Il existe sans doute un code de déontologie ?

Pas à proprement parler. C'est une charte de l'écrivain public, dans laquelle sont reconnues les valeurs portées par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. «*Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité*». Donc, honnêteté, probité, respect, discrétion, réserve et compétence caractérisent l'écrivain public.

Compétence ? Mais on ne peut pas être compétent pour tout ?

Bien sûr. Mais il faut posséder une certaine connaissance de son environnement. Environnement institutionnel, administratif, juridique, économique... Et quand on ne sait pas, on demande, puis on oriente. Modestie, une autre qualité de l'écrivain public...

EN SAVOIR [+]

L'écrivain public vous reçoit à l'espace Marianne un mercredi sur deux, de 14h à 17h.

Renseignements au 01 69 12 50 00

QU'EST-CE QUE L'ILLETTRISME ?

Il faut distinguer l'illettrisme de l'analphabétisme, qui concerne tous les adultes n'ayant jamais été à l'école et qui ne savent ni lire, ni écrire.

Au contraire, la personne illettrée a plus de 16 ans, elle a été scolarisée mais elle se trouve dans l'incapacité de lire ou d'écrire un texte constitué d'informations essentielles pour la vie quotidienne. L'illettrisme ne se limite pas à la lecture ou à l'écriture, mais concerne aussi la difficulté à communiquer.

EN BREF

Modification de la circulation

Depuis le 1^{er} avril, la vitesse maximale autorisée des véhicules rue George Sand est de 30km/h, afin d'assurer la sécurité des piétons. La circulation se fait à sens unique de la rue de Draveil vers la rue des Montains. Le stationnement et l'arrêt des véhicules sont interdits en dehors des emplacements matérialisés.

Valorisation du coteau des vignes

La réunion publique de présentation des orientations générales pour la valorisation du coteau des Vignes, du 6 avril dernier, a rencontré un vif succès à l'espace Jean-Lurçat. Le Conseil général de l'Essonne, le SIVOA et le CAUE ont présenté le «Plan-programme» de valorisation écologique et paysagère de ce site de 25 hectares, qui concilie la protection de l'espace naturel avec l'aménagement de ses lisières pour permettre des ouvertures visuelles sur cet espace et la vallée de l'Orge.

La Poste de Juvisy en travaux

A partir du 10 mai jusqu'au 1^{er} juin, des travaux de réaménagement seront entrepris au bureau de Poste, place du Maréchal Leclerc. Pendant cette période, les retraits et envois de lettres et de colis se feront au local des boîtes postales, place du Maréchal Leclerc, en semaine de 8h15 à 18h30 et le samedi de 8h15 à 12h30. Les bureaux les plus proches pour toutes les opérations sont situés quartier Seine, 53 rue de Montessuy, en semaine de 8h à 18h30 et le samedi de 8h à 12h30, sur le plateau, rue Albert Sarrault, en semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h. Pour les conseils bancaires, vous pouvez prendre rendez-vous en composant le 3631.

Unis-Cités, le service civique volontaire



© Crédit photo Unis-Cité

Le service civique volontaire s'adresse aux jeunes entre 18 et 25 ans qui ont envie de consacrer un moment de leur vie à la solidarité et à l'environnement. Ce dispositif leur permet de mener des actions, tout en poursuivant une formation citoyenne et en bénéficiant d'un accompagnement pour un projet professionnel.

Unis-Cité est une association à but non lucratif qui a été créée en 1994 pour organiser et promouvoir l'idée d'un service civique volontaire en France, suivant l'exemple de nombreux voisins européens. D'une durée de 6 ou 9 mois, le service civique permet aux jeunes qui le souhaitent d'intégrer une équipe de 8 volontaires pour former un groupe diversifié où les différences culturelles, sociales, éducatives créeront des échanges constructifs et une dynamique commune. Cet engagement est indemnisé à hauteur de 600 € par mois, somme non imposable. Cette période de volontariat est validée pour la retraite et le jeune volontaire peut prétendre à la Couverture Maladie Universelle (CMU). Les compétences qu'il développe durant son service peuvent aussi servir à valider en partie un diplôme à travers la VAE (Validation des Acquis d'Expérience).

Des missions sur le terrain

Tout au long de cette période, les volontaires accomplissent de 2 à 5 missions, selon la durée du service. Ils agissent aux côtés de structures d'intérêt général pour réaliser des projets autour de la lutte contre les discriminations et les exclusions, l'accompagnement de personnes âgées ou handicapées, la promotion du développement durable, du sport... Une vingtaine de grandes villes et 10 régions de France forment le réseau Unis-Cités, au sein duquel le service civique volontaire est effectué. L'équipe peut être accueillie dans diverses structures partenaires du réseau. Elle est accompagnée par un coordinateur, présent sur toute la durée du service civique. Les volontaires ont l'occasion de venir en aide aux autres quotidiennement.

Une formation citoyenne

Durant 6 ou 9 mois, les jeunes volontaires sont amenés à donner mais aussi à beaucoup recevoir. En effet, 20% du service civique avec Unis-Cité sont dédiés à la formation citoyenne et à l'accompagnement du projet professionnel. C'est donc l'occasion d'une réflexion sur sa place et son rôle dans la société. Pour «former» des citoyens responsables et actifs tout au long de leur vie, un programme commun de 9 jours aborde des thèmes riches et variés tels que le respect de la diversité et la lutte contre les discriminations, le rôle et le fonctionnement des institutions françaises et européennes ou encore les droits et devoirs de citoyen...

Si le Service Civique Volontaire vous intéresse, vous pouvez participer à des séances d'informations collectives, organisées par l'antenne Essonne d'Unis-Cité, pour une «rentrée» en octobre 2010.

Le service civique volontaire est rémunéré à hauteur de 600 euros par mois, non imposables.

EN SAVOIR [+]

www.uniscite.fr
Unis-Cité antenne Ile-de-France
Tél. : 01 48 51 71 55
Mail : ile-de-france@uniscite.fr

CRISE ALIMENTAIRE AU NIGER

Le Niger traverse actuellement une grave crise alimentaire, conséquence des faibles précipitations de 2009 qui ont entraîné d'importantes pertes tant au niveau de la récolte céréalière qu'en termes de bétail. La municipalité propose à toutes les associations ou toutes les personnes qui le souhaitent de se mobiliser et d'apporter ainsi des aides alimentaires à la population nigérienne. Pour cela, vous pouvez vous rapprocher de l'association Juvisy-Tillabéri qui se chargera de la récolte des dons et de leur bon usage auprès de nos partenaires. Parallèlement, les élus de la majorité ont décidé d'abonder la somme récoltée à travers une subvention exceptionnelle (voir au dos de ce journal).

Renseignements : 01 69 44 05 09



Enquête d'opinion sur l'action Phyt'Eaux Cités



Depuis le 27 mars 2007, Juvisy s'est engagée dans la démarche Phyt'Eaux Cités qui vise à réduire l'usage de produits phytosanitaires (substances servant à éliminer des organismes indésirables) dans l'entretien des espaces communaux (parcs, voiries, cimetières, ...). En effet, ces produits sont une cause majeure de pollution de l'eau, et peuvent avoir des effets néfastes sur notre santé, mais aussi sur la faune et la flore.

Phyt'Eaux Cités, menée à l'initiative du Syndicat des

Eaux d'Ile-de-France, en partenariat avec 9 collectivités ou entreprises financeurs, est une action proposée gratuitement à 73 communes des bassins de la Seine, de l'Orge aval et de l'Yvette. Après la signature d'une convention, la commune a bénéficié d'une analyse de ces pratiques d'entretien et s'est engagée à suivre des recommandations pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Votre avis nous intéresse pour mieux orienter la démarche dans les années à venir.

Q1. Saviez-vous que votre commune était engagée dans l'action Phyt'Eaux Cités ?

? Oui ? Non

Q2. Si oui comment l'avez-vous appris ? (plusieurs choix possibles)

- ? Site internet de la commune
- ? Journal municipal
- ? Information du SIVOA
- ? Autre information municipale
- ? Bouche à oreille
- ? Presse régionale
- ? Autre :

Q3. La commune s'est engagée dans une démarche d'entretien raisonné de ses espaces verts et voiries. Pour vous cela est :

- ? Très important
- ? Important
- ? Peu important
- ? Inutile

Q4. Si c'est important, pourquoi ? (Plusieurs choix possibles):

- ? Pour l'environnement
- ? Pour une bonne qualité de l'eau
- ? Pour la santé

Q5. A l'avenir, la commune doit-elle continuer à développer ce type d'actions :

? Oui ? Non ? Pas d'opinion

Q6. La commune vous semble-t-elle aussi bien entretenue qu'avant :

? Oui ? Non

Q7. Si la commune vous semble moins entretenue qu'avant, pour quelle raison (plusieurs choix possibles) :

- ? Présence plus importante de végétation spontanée
- ? En bordure de voirie
- ? Dans les parcs
- ? De manière générale
- ? Des pelouses aux herbes plus hautes

Q8. Seriez-vous intéressé par une réunion d'information sur l'action et les bons gestes pour l'environnement et la santé, dans le cadre de l'entretien de votre jardin?

? Oui ? Non

Q9. Utilisez vous des produits phytosanitaires dans votre jardin ?

? Oui ? Non

Q10. Si oui, l'action de la commune vous incite-t-elle à réduire votre consommation ?

? Oui ? Non

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ces questions

Vous pouvez déposer ce questionnaire à l'accueil de l'Espace Marianne, dans les boîtes municipales ou l'adresser à l'Hôtel de ville - service environnement - 6 rue Piver – 91265 – Juvisy cedex

Avant le 15 juin 2010



Vivre chez soi le plus longtemps possible est le désir de nombreux retraités. Pour cela, la municipalité et ses partenaires ont développé un ensemble de services qui permettent aux séniors de conserver leur autonomie.

Le soutien à domicile : préserver l'autonomie en toute sécurité

SEMAINE INTERCOMMUNALE DES RETRAITÉS

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (C.L.I.C) de la CALPE, organise la prochaine semaine intercommunale des retraités qui se déroulera du 18 au 22 octobre 2010, sur le thème de «La généalogie et les vieux métiers». Si vous souhaitez apporter vos témoignages sur un métier disparu que vous ou un de vos proches avez exercé, vous pouvez contacter le service Retraités. Tous les témoignages seront présentés lors de la semaine intercommunale.

Renseignements : Service Retraités au 01 69 12 50 05

Favoriser le soutien à domicile

La livraison de repas à domicile est proposée par le service Retraités aux personnes qui sont dans l'impossibilité temporaire de se préparer à manger, principalement lors d'une sortie d'hôpital. Si cette prestation devait durer dans le temps, une aide à domicile peut être mise en place par l'association AFAD (Aide Familiale A Domicile) pour apporter un soutien dans les actes de la vie quotidienne (ménage, courses, préparation des repas, entretien du linge, aide à la toilette et garde de nuit ou de jour) grâce à l'intervention d'une auxiliaire de vie.

Le service de soins géré par l'AJSAD (Association Juvisienne de Soutien A Domicile) complète le dispositif avec une aide partielle ou complète pour les soins d'hygiène et de santé à domicile. Ce service est assuré par le passage, 1 ou 2 fois par jour, d'une aide soignante ou d'une infirmière. De son côté, le Conseil général, en lien avec

la Ville, propose la Télé-Assistance. Ce service conçu pour les personnes âgées ou handicapées permet d'être relié 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute.

Lutter contre l'isolement

La résidence Juliet Thomas et la résidence Camille Desmoulins, en plus de séjours longue durée pour cette dernière, proposent aux personnes qui le souhaitent de bénéficier d'un accueil temporaire (durée maximum de 120 jours par an) et d'un accueil de jour. Ouvert à toute personne retraitée, à la sortie d'une hospitalisation ou en cas de diminution de l'autonomie, cet accueil prévoit entre autre un suivi médical.

Toutes ces prestations peuvent être financées, sous conditions de ressources, par l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie). Le dossier est à constituer auprès du service Retraités.

Lutter contre l'isolement, c'est aussi maintenir le lien social. Le repas de l'Amitié, les sorties à thèmes pour des retraités isolés repérés par les services de la Ville et ses partenaires, le thé dansant, les clubs, les visites de solidarité ou encore les voyages (dont un particulièrement adapté aux personnes à mobilité réduite)... toutes ces activités permettent aux personnes âgées de garder une place active dans la société.

Se déplacer

La municipalité a mis en place un service de transport adapté pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite qui souhaitent se rendre au restaurant collectif de la SNCF (tous les midis sauf le week-end, prix du repas en fonction du quotient familial), ou bien ponctuellement et sur inscription au supermarché, aux clubs de retraités, à la résidence Juliet Thomas... Accompagné d'un chauffeur-accompagnateur du service Retraités, cette prestation permet de se déplacer en toute sécurité, dans un véhicule de 8 places, spécifiquement aménagé pour le confort de ses usagers.

[EN SAVOIR \[+\]](#)

Service Retraités

Tél. : 01 69 12 50 05

C.L.I.C

1, rue de l'Observatoire

Tél : 01 69 12 44 38



Eurotissus, pour satisfaire votre créativité

Depuis tout juste un an, Eurotissus a ouvert ses portes dans la rue piétonne. Couturières amatrices ou expérimentées, il y en pour tous les goûts ! La boutique aux milles trésors nous a ouvert ses portes.

Vous êtes de plus en plus nombreuses à confectionner vous-même vos vêtements et ceux de vos enfants, ou encore à décorer votre logement. Pour trouver matière à coudre, Eurotissus est la boutique incontournable de Juvisy. Tissus au mètre mais aussi coupons, accessoires et articles de mercerie, une véritable caverne d'Ali Baba à deux pas de la Grande rue !

Des nouveautés tous les 10 jours !

En s'approvisionnant régulièrement, Alain et Tatiana Poirier, peuvent suivre les tendances de la mode et satisfaire les clients les plus exigeants en matière de look ! Et ce qui fait la différence avec une grande enseigne, c'est l'ambiance familiale. *«Nous aimons pouvoir écouter et conseiller nos clients. Nous voulons connaître leurs goûts pour pouvoir les satisfaire»* précise Tatiana. Le but est vraiment d'accompagner les clients dans leur quête. *«Souvent, ils ne savent pas réellement ce qu'ils cherchent.*

Débutants, expérimentés, mais aussi professionnels viennent s'approvisionner à Juvisy.

Nous sommes là pour les aiguiller». Et effectivement, étant donné la multitude de choix chez Eurotissus, l'aide est la bienvenue !

Des prix très attractifs

A partir de 2 € le mètre de tissu, Eurotissus se démarque par son choix mais aussi par sa gamme de prix. Qui ne rêve pas d'une robe ou d'une marinière à 3 € ? Avec des tissus de qualité, la boutique a su se détacher de ses concurrents. Pour preuve, les forums sur internet qui vantent le rapport qualité/prix de la maison. Et pour faire face à la demande grandissante, Eurotissus s'est lancé tout récemment dans la vente en ligne. *«Tout le monde n'habite pas à Juvisy. Alors pour satisfaire le plus grand nombre de personnes, nous avons sauté le pas du web !»*. Débutants, expérimentés mais aussi professionnels, comme certains jeunes créateurs, viennent s'approvisionner à Juvisy. Et c'est très certainement la clé du succès d'Eurotissus : répondre à (presque) toutes les demandes.

EN SAVOIR [+]

Eurotissus

2, rue Montenard

Tél : 01 69 44 97 65

Horaires d'ouverture :

10h - 12h30

14h - 19h

(fermé le dimanche et le lundi)

www.eurotissus.com

NOUVELLES ACTIVITÉS

MAEVA Coiff' – Styliste Visagiste

Coiffure mixte à domicile
Christelle Gomes
Du lundi au samedi sur rendez-vous
Tél. : 06 24 51 26 87

Cabinet infirmier

Hélène Domet et David Defosse
Soins à domicile et en cabinet sur rendez-vous
10, avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 69 24 27 35 ou
06 38 78 48 03

Une nouvelle vie pour les bords



Dans la continuité de son action pour réhabiliter les friches de la commune, la municipalité a travaillé avec la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne pour faire de la ZAC des Bords de Seine un nouveau quartier où il fera bon vivre.

La friche industrielle située en bord de Seine, en continuité d'Athis-Mons, a fait l'objet d'un travail long et méticuleux. Deux zones d'aménagement concerté (ZAC) distinctes ont été créées en décembre 2006 par le conseil communautaire des Portes de l'Essonne : la ZAC Bords de Seine Amont à Juvisy, la ZAC Bords de Seine Aval à Athis-Mons.

Les 4 hectares de la ZAC Amont de Juvisy, laissés à l'abandon par leur propriétaire, vont connaître une nou-

velle vie avec un projet de construction d'envergure : réaliser un aménagement avec pour dominante l'habitat (en accession, locatifs traditionnels et locatifs sociaux) et mettre en valeur la présence de la Seine et de ses rives par l'aménagement de nouveaux espaces publics. Les circulations douces et piétonnes ont également été mises en avant en tenant compte des déplacements automobiles et du stationnement. L'objectif est d'intégrer ce nouveau site au quartier déjà existant, en privilégiant la qualité de vie des habitants.

Les logements

26 700 mètres carrés de la ZAC Amont de Juvisy seront dédiés au logement. Plusieurs ensembles pensés par différents architectes (SOA, Roland Castro...) seront habitables

début 2012. Au total, ce sont 355 nouveaux logements qui sont d'ores et déjà programmés, avec vue sur la Seine et la base de loisirs du Port aux Cerises pour certains d'entre eux. Conformément à la volonté de la Ville de favoriser un habitat équilibré sur tout le territoire, le nouveau quartier comprendra 30% de logements sociaux. Il accueillera également de nouveaux commerces en pied d'immeubles.

Ces nouvelles constructions s'inscrivent dans les engagements de la Ville en matière de respect de l'environnement, puisqu'elles seront conçues pour contribuer à la qualité de vie de leurs habitants et les aider à réduire leurs charges avec des procédés innovants en matière d'économie d'énergie (mode de chauffage mixte, double orientation de nombreux appartements...) et de gestion

Bords de Seine



durable des parties communes (vastes locaux pour le tri des déchets, stationnements vélos, éclairage naturel en sous-sol...).

Du studio au 5 pièces, en duplex pour certains, les nouveaux logements de la ZAC des Bords de Seine seront largement ouverts sur l'extérieur puisque les bâtiments sont conçus pour donner de l'importance aux espaces verts, aux jardins privatifs et aux cheminements piétons arborés. La commercialisation de ces nouvelles habitations connaît déjà un franc succès !

L'école

Afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions, et pour faire face à la hausse de la population dans ce quartier de la ville, une nouvelle école de huit classes verra le jour. Elle sera financée par la ZAC elle-même, le Conseil général de l'Essonne et bien sûr la Ville de Juvisy. Le début des travaux est prévu pour le premier semestre 2011 avec une ouverture programmée pour septembre 2012. En attendant la construction de cette

école, et pour répondre aux besoins scolaires en offrant aux enfants les meilleures conditions, la municipalité construit également trois nouvelles classes complémentaires à l'école Saint Exupéry, dans le bâtiment voisin dont la commune est déjà propriétaire.

Les espaces publics

3000 mètres carré d'activités sont inclus à la ZAC Bords de Seine. Pour faciliter la vie des habitants et contribuer à dynamiser ce secteur, des commerces de proximité s'installeront en pied d'immeubles. L'intérieur du quartier sera irrigué par une voie principale, tandis que des voies résidentielles permettront aux automobilistes d'accéder et de stationner à proximité de leur logement (parkings semi-enterrés). Une circulation piétonne dédiée à la promenade traversera le site et desservira l'ensemble des logements et du parc public. Les espaces verts seront valorisés avec la création d'itinéraires cyclistes et d'allées piétonnes.

LE PASS-FONCIER® POUR FACILITER L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ



Pour faciliter l'accession à la propriété, la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne a mis en place un dispositif d'aide pour l'achat d'un logement neuf dans les programmes de la ZAC des Bords de Seine à Juvisy-sur-Orge, sur l'ancien site LU et sur l'avenue Marcel Sembat à Athis-Mons.

Cette aide pouvant atteindre 5 000€ doit permettre de favoriser le développement d'une offre de logements en accession à la propriété à un coût maîtrisé. En complément de ce dispositif du PASS-FONCIER® et des aides de l'Etat, les ventes conclues avant le 31 décembre 2010 sont assujetties au taux réduit de TVA à 5,5 %.

Pour bénéficier de ce dispositif, les familles doivent répondre à un certain nombre de critères : être domiciliées sur le territoire de la CALPE depuis au moins 1 an, vouloir acquérir un logement neuf dans les opérations définies sur le territoire, ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des 2 dernières années et enfin, respecter le plafond de ressources correspondant.

Renseignements :

Service Habitat et Politique de la Ville (CALPE) : 01 69 57 56 70



Le projet d'avenue des bords de Seine

Parallèlement à l'aménagement de la ZAC Bords de Seine, une nouvelle liaison départementale a été déclarée d'intérêt général. Zoom sur le projet d'«Avenue des Bords de Seine».

Le commissaire enquêteur a de son côté rendu un avis favorable quant à la déclaration d'utilité publique.

LIAISON DES BORDS DE SEINE : CALENDRIER

- **2003** : la Direction des Déplacements du Conseil général de l'Essonne engage une étude sur les conditions de faisabilité d'un itinéraire entre la rive droite de la Seine et le pôle d'emplois d'Orly-Rungis. La zone concernée dispose d'un réseau de circulation faiblement organisé, qui crée des difficultés : certaines voies sont constamment saturées, parasitées par un trafic de transit diffus. Le projet de la nouvelle liaison départementale prend tout son sens.
- **Avril – mai 2009** : les habitants sont invités à donner leur avis dans le cadre de l'enquête publique préalable à la déclaration de projet qui a été prononcée par délibération du Conseil général de 12 avril 2010.

Penser la ville de demain, c'est aussi penser aux modes de transports que sont la voiture, le train, le tram, le vélo, et à leur cohabitation dans un environnement fortement urbanisé... Les bords de Seine représentent un enjeu majeur en la matière, avec le projet d'une nouvelle liaison départementale.

Cet itinéraire en mode partagé entre la rive droite de la Seine et le pôle d'emplois d'Orly-Rungis permettra la cohabitation des circulations douces, des transports en commun et des véhicules particuliers.

L'objectif est de désengorger les quartiers de la gare et du centre-ville de Juvisy, ainsi que le quartier résidentiel du Val d'Athis-Mons, tout en rendant plus accessibles les équipements publics des deux communes. La priorité a également été donnée à la sécurisation des piétons par la réduction de la vitesse des véhicules.

En avril 2009, le projet a fait l'objet d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, durant laquelle les habitants ont été invités à donner leur avis. Environ 150 remarques, notes, lettres ou documents ont été reçus. Ce travail préalable a permis aux deux communes de Juvisy et d'Athis-Mons de délibérer sur le projet.

Le projet

Le projet de la liaison départementale comprend plusieurs points. Une nouvelle voie assurant la connexion entre la rue Jean Danaux et les quais de Seine sera créée. De plus, à la sortie du pont de Draveil, le sens de circulation sera modifié pour désengorger le centre-ville de Juvisy. En effet, actuellement les personnes qui veulent rejoindre la Nationale 7 et le pôle d'Orly-Rungis traversent le quartier centre, ce qui rend le transit difficile. Le nouveau sens de circulation, avec un pont qui tournera vers la droite et non plus vers la gauche, sera un gain de temps pour les automobilistes et un moindre afflux pour les Juvisiens.

Le projet de nouvelle gare a également pris en compte. A terme, cette liaison des Bords de Seine devrait permettre une meilleure accessibilité des bus vers le pôle multimodal de transports en communs de Juvisy.

EN SAVOIR [+]



www.juvisy.fr

Parole d'élu... sur la ZAC des Bords de Seine

Pierre Tessier, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et de l'accessibilité, revient sur les projets d'aménagement des bords de Seine.



Que pouvez vous nous dire sur ce projet de ZAC des Bords de Seine ?

C'est d'abord une grande satisfaction de savoir que l'une des dernières friches juvisiennes va disparaître. Après le garage Citroën, la friche Monttessuy, celle du Plateau (sur le terrain du ministère de la Justice), la 4^e grande friche de notre ville va céder sa place à des logements spacieux, agréables, respectueux de l'environnement et à des prix maîtrisés. Mes collègues élus et

moi-même sommes donc très heureux de voir ce dossier enfin avancer, après des négociations longues et difficiles avec le propriétaire du terrain qui était très exigeant du fait de la position idéale de ce terrain.

Justement... La proximité de la gare à ces nouvelles livraisons condamne-t-elle à ce que les prix au mètre carré, en accession comment en location, soient rédhibitoires ?

La Ville et l'Agglomération ont pesé de tout leur poids dans les discussions avec l'aménageur et le promoteur pour que les prix restent abordables. Au prix d'efforts de gestion, de rationalisation, et avec des ambitions mesurées, les prix restent donc en dessous du marché du neuf pour un quartier en bords de Seine à proximité immédiate du pôle intermodal.

La ZAC prévoit la création d'un nouveau groupe scolaire, de

commerces de proximité, d'espaces verts, mais aussi et surtout de nouveaux logements. Qu'est ce qui a guidé ce choix ?

Le mal logement n'est pas un phénomène juviso-juvisien. Partout en France, et surtout en région Ile-de-France, nous manquons de logements. Ce phénomène empêche les jeunes d'accéder à l'indépendance, mais favorise aussi les pratiques condamnables des «marchands de sommeil». On retrouve ainsi dans nos banlieues des familles avec des enfants, souvent en bas âges, accueillies dans des conditions de suroccupation totale, à la limite de l'insalubrité... Il est donc de notre devoir d'offrir des logements à ces jeunes, à ces familles, qui plus est quand nous bénéficions d'un tel pôle de transports en commun. Construire proche des gares, c'est limiter l'étalement urbain, rapprocher le domicile du lieu de travail, et donc limiter les nuisances sonores et polluantes liées au «tout voiture»...



EN BREF

Les Podiums de l'Essonne



La 9^e cérémonie des Podiums de l'Essonne s'est déroulée le 1^{er} avril dans une ambiance festive et chaleureuse à l'Opéra de Massy. En présence de Patrice Sac, Vice-président du Conseil général en charge des sports, les animateurs ont décerné une dizaine de prix aux athlètes, clubs, comités sportifs ou encore bénévoles essonniers. Etienne Chaufour, maire de Juvisy, était présent pour remettre à Sandrine Soubeyran, footballeuse au FCF Juvisy et en équipe de France, le prix de la performance individuelle féminine ainsi que le prix Femme et Sport.

La victoire du foot féminin !

Le FCF Juvisy a remporté le dimanche 11 avril le match qui l'opposait au PSG. Une victoire remarquable par 3 buts à 0 ! L'équipe de foot féminin est donc en tête du championnat de France à 8 journées de la fin de la compétition.

Journée Omnisport

Le Comité Essonne F.S.G.T organise une Journée Omnisports gratuite, ouverte à tous, sur la Base de Plein Air et de Loisirs du Port aux Cerises à Draveil, aux portes de Juvisy. Pour la 10^e édition qui aura lieu le dimanche 30 mai prochain, les activités s'articuleront autour des pratiques sportives ouvertes à tous et de la protection de l'environnement. Renseignements : www.91.fsagt.org

Un mois sportif !

Le mois de mai est placé sous le signe du sport à Juvisy.

Football et gymnastique rythmique et sportive, il y en aura pour tous les goûts ! Suivez le programme !



Gymnastique rythmique et sportive

Les samedi 29 et dimanche 30 mai prochains, l'Alerte Gymnastique Rythmique de Juvisy accueillera, au complexe sportif Jules Ladoumègue, gymnastes, juges et spectateurs venus de toute la France, à l'occasion du Championnat National FSCF. Près de 300 gymnastes seront présents pour l'occasion. Cette manifestation qui regroupe les sportifs de toutes les régions de France, sous le patronage de la Fédération Sportive et Culturelle de France, sera le point d'orgue de la saison et concrétisera une année entière de travail pour les gymnastes. Cette saison, l'Alerte Juvisy présentera deux ensembles d'ainées de niveau 1 qui vont concourir pour le titre de championnes nationales. La manifestation se déroulant en Ile-de-France, siège de la moitié des associations de gymnastique rythmique de la FSCF, plus de 2000 personnes sont attendues pendant les

2 jours de championnat, avec un moment fort le samedi soir, pour les finales de la compétition individuelle par engin. Compétitions d'ensembles et exhibitions sont également au programme du week-end. Entrée libre. Renseignements : 01 69 12 14 16 ou <http://federaljuvisy2010.blogspot.com>

Journée départementale Football & Handicap

Avec le soutien des comités Handi-Sport et Sport Adapté, le district de football de l'Essonne s'est engagé depuis peu dans des actions de sensibilisation au handicap. Formation des entraîneurs mais aussi journées événementielles sont au programme. La journée départementale Football et Handicap aura donc lieu le samedi 15 mai au complexe sportif Jules Ladoumègue.

Piloté par le district et les deux comités, cette manifestation regroupera des clubs de football ayant une section sport adapté mais s'adressera aussi à toutes les personnes atteintes d'un handicap (physique ou moteur) qui souhaitent s'informer et surtout se divertir.

Dans la continuité de sa politique Handicap et Emploi, le Crédit Agricole, partenaire de l'événement, proposera des sessions de recrutement pour une vingtaine de postes. Tournoi, match, stands d'informations du Crédit Agricole, du Conseil général de l'Essonne, du comité Handi-Sport et du comité Sport Adapté, rythmeront la journée. Entrée libre, ouvert à tous.

Renseignements : 01 69 12 14 16.





Faites la fête avec vos voisins !

**Le vendredi 28 mai, c'est la fête des voisins.
L'occasion de rencontrer les personnes qui
vivent près de nous, celles que l'on ne connaît
parfois que de vue, à qui l'on dit bonjour dans la
cage d'escalier, mais sans oser aller plus loin...**

La fête des voisins est l'occasion de se faire des amis, sinon de passer un bon moment en compagnie des personnes que l'on connaît déjà. L'année dernière à Juvisy, cette manifestation avait permis aux habitants de plusieurs immeubles, et notamment aux

**Partagez un repas en
toute convivialité en
compagnie de vos
voisins le 28 mai
prochain.**

nouveaux Juvisiens, de se découvrir et de lier des relations amicales. Bien pratique quand le reste de l'année on a besoin d'un peu de sel, d'emprunter un livre ou un dvd... ou tout simplement de passer une soirée avec des gens que l'on apprécie. Si ces derniers habitent dans la même rue que vous, c'est encore plus facile !

Les règles du jeu

Investir la cour de son immeuble ou le pas de porte, apporter ses spécialités culinaires, son tabouret et son sourire ! Prévenez vos voisins en posant une affiche dans le hall, envoyez des invitations... La fête des voisins est un début, un premier pas pour mieux vivre dans son environnement quotidien, l'occasion pour démarrer des projets en commun, pour rompre avec l'anonymat et l'isolement.

Quelques conseils et infos pratiques

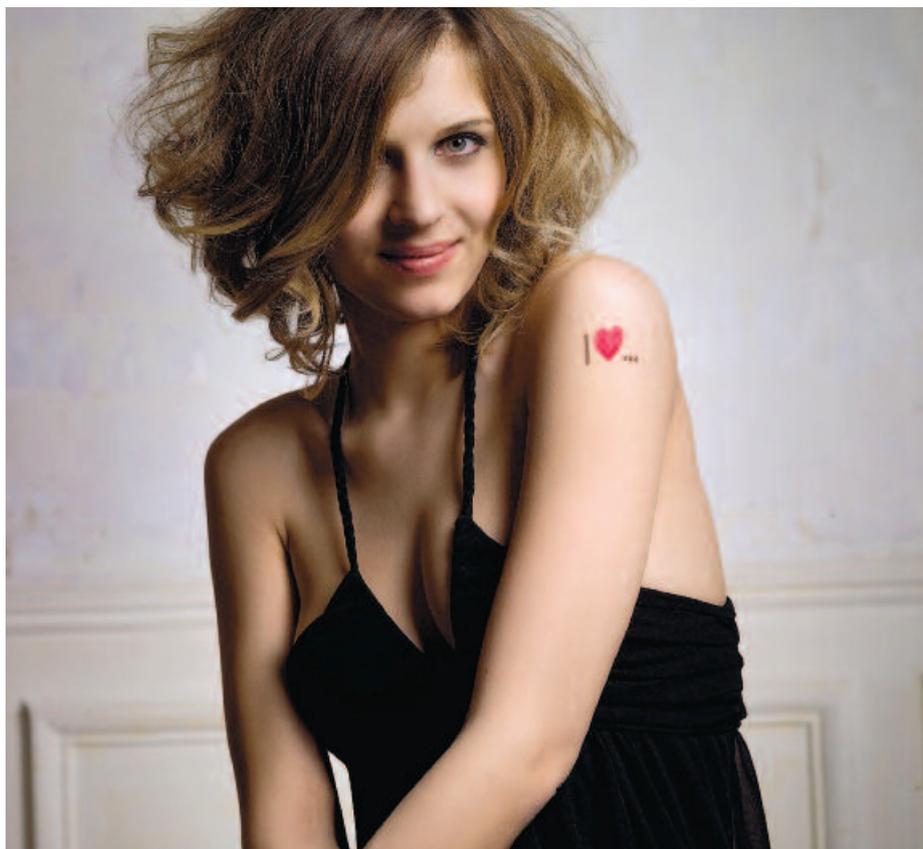
Le meilleur moyen de faire venir du monde c'est d'en parler autour de vous et d'impliquer vos voisins dans la préparation. Plus vous serez nombreux à préparer la fête, plus le bouche-à-oreille fonctionnera ! Prévoyez de tenir la fête dans les parties communes de l'immeuble (cour, entrée, hall, jardin...) plutôt que dans un appartement. Ce sera moins intimidant pour les gens qui connaissent peu de monde. Si vous n'avez aucun lieu disponible, vous pouvez demander une autorisation en mairie pour occuper le trottoir ou la rue (cependant, pour des raisons de sécurité, il n'est pas toujours possible d'accorder cette permission). Pensez aussi à prévoir des solutions de repli en cas de mauvais temps !

Pour «habiller» votre soirée

Cette année, pour que la fête soit parfaite, des T-shirts, ballons et divers supports de communication seront à votre disposition à l'Hôtel de Ville. Pensez à vous inscrire auprès du service Communication pour en bénéficier, ou tout simplement pour signaler que vous organisez quelque chose. L'information sera relayée !

EN SAVOIR [+]

**Service communication : 01 69 12 50 16 ou
01 69 12 50 42**



Alors que l'édition 2010 de «La Nouvelle Star» bat son plein, Amandine Bourgeois, grande gagnante de la saison 2008 nous régale de son premier album «20m²». Très naturelle, enthousiaste et ravie de faire découvrir son univers pop-folk, Amandine sera l'invitée de la fête de la Ville le 12 juin prochain.

Amandine Bourgeois, la «Nouvelle Star» de la fête de la Ville !

APPEL AUX PRATIQUES AMATEURS

Dans le cadre de la fête de la Ville, une scène ouverte sera installée le dimanche 13 juin devant l'école Saint-Exupéry. Si vous voulez vivre votre première expérience sur scène, vous pouvez contacter la Direction de la Vie Locale et Associative.

Renseignements et inscriptions :
01 69 12 14 16

Fille d'un guitariste et d'une infirmière, Amandine a grandi avec un beau-père bassiste. A 7 ans, elle étudie le solfège et à 9 ans, la flûte traversière au Conservatoire de Nice. À 16 ans, elle forme un groupe rock et fait sa première expérience du public. Insatisfaite de sa vie loin de la musique, à 22 ans, Amandine retourne à Toulouse où elle reprend le chemin de la scène.

D'abord sur des petites salles entre Albi, Gaillac et Toulouse, avec le groupe pop-rock Tess et le groupe funk-soul Zia, elle fait ensuite des premières parties de concert avec le groupe Gold, puis décroche des premiers rôles dans la comédie musicale «Le Casting» en 2005 et l'opéra rock «The Wall» mis en scène par Gilles Ramade en 2006.

Elle continue à chanter des standards de la musique black et rock avec le groupe Zia, donnant corps à des interprétations basées sur l'improvisation et le réarrangement. Elle travaille aussi avec différents artistes notamment Guillaume Soulan son compagnon et Djé Amedji, dans un projet d'album appelé «Tous des Stars».

Découverte par la célèbre émission de télé-réalité en 2008, c'est là que tout a vraiment commencé. Une rencontre avec la maison de disque, la préparation d'un album, elle a su imposer, depuis son petit nuage, son style et son univers pour finalement livrer un disque qui lui ressemble.

Actuellement en tournée, Amandine Bourgeois sera la star du grand concert gratuit de la fête de la Ville le 12 juin prochain, dans le parc de la Mairie. Les fans devraient être au rendez-vous, d'autant plus que ce sera l'anniversaire de l'artiste qui fêtera avec vous ses 31 ans !

INSCRIVEZ-VOUS AU VIDE-GRENIER DE LA FÊTE DE LA VILLE

Pour réserver votre stand pour le vide-grenier qui aura le 13 juin prochain en centre-ville, retrouvez toutes les informations nécessaires page 21 de ce numéro.

Le formulaire d'inscription est disponible sur www.juvisy.fr, à l'accueil de l'espace Marianne (25 Grande rue) et de l'espace Jean-Lurçat (Place du Maréchal Leclerc).

AGENDA

du 7 mai > 27 juin

Vendredi 7 mai à 20h30

Stacey Kent

A la salle Lino Ventura à Athis-Mons.
De 14 à 20 €.

Centre Culturel des Portes de l'Essonne :
01 60 48 46 18

Samedi 8 mai à 20h30

Lofofora

Concert métal fusion. 10€ en prévente dans les points FNAC et Carrefour, 15€ sur place.

Renseignements : 01 69 12 14 16

Du samedi 15 mai au samedi 10 juillet

Baignades et bassins en Essonne

Exposition sur le thème «Je plonge, tu trempe, il barbote, nous nageons : baignades et bassins en Essonne». Venez découvrir l'architecture sportive, et plus particulièrement celle des piscines. Vernissage : Samedi 15 mai à 20h30, suivi d'une visite du nouveau Centre Aquatique des Portes de l'Essonne. A la Maison de Banlieue et de l'Architecture, rue Geneviève Anthonioz De Gaulle à Athis-Mons, les mercredis et samedis de 14h à 18h. Entrée libre.

Inscriptions et renseignements : 01 69 38 07 85

Du lundi 17 au samedi 22 mai

CRIS / Mouvements publics

Dans un dispositif où l'espace des spectateurs et celui des interprètes est le même, danse, voix et percussions sont convoquées pour faire naître la rencontre, par une approche sensorielle. A l'espace d'art contemporain Camille Lambert, avenue de la Terrasse.

Renseignements : 01 69 21 32 89

Mercredi 19 mai à 18h30

Défilé de mode

Par les élèves du lycée professionnel Jean-Monnet. À l'espace Jean-Lurçat. Entrée 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés et les plus de 65 ans, à retirer le jour du défilé à partir de 18h.

Renseignements et réservations :
www.lpjeanmonnet.fr

Jeudi 20 mai à 20h

Nouveaux regards sur la constitution de la surface lunaire : quelles conséquences en tirer ?

Conférence organisée par «Les Amis de Camille Flammarion» avec Grégoire Kaplan, géophysicien. Entrée libre. A la salle Agnès Varda, Grande rue. Accueil convivial dès 19h.

Dimanche 23 mai à 11h

Alternatives

«A la découverte de la harpe» par Céline Mata. A la salle Ballif, place Jean-Durix.

Jeudi 27 mai à 18h30

Soirée des Arts

Organisée par la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne, soirée Clavier & Co. A la salle Ballif, place Jean-Durix.

Renseignements : 01 69 12 44 12

Jeudi 27 mai de 14h à 18h

Thé dansant

Organisé par l'ACJ. A la salle Georges Brassens, 35 avenue de la Terrasse.

Réservations : 06 87 30 54 94

Samedi 29 à 20h30 et dimanche 30 mai à 17h30

Soirée des Arts

Concert des ateliers de musique ancienne. A la Chapelle Saint-Dominique, rue Paul Doumer.

Renseignements : 01 69 12 44 12

Du samedi 29 mai au samedi 26 juin 2010

Exposition – Alex Burke

Vernissage : Samedi 29 mai à partir de 18h à l'Ecole d'Art Contemporain Camille Lambert, avenue de la Terrasse.

Renseignements : 01 69 21 32 89

Dimanche 30 mai à 11h

Alternatives

«Concert à deux violes» par Emilie Audoin et Danièle Alpers. A la salle Ballif, place Jean-Durix.

Mardi 1^{er} juin à 20h30

Identité Nationale : Bilan et enseignements d'un débat controversé

Conférence organisée par l'association «Ouvrir le débat» avec Catherine De Wenden, directrice de recherche au CNRS-CERI. A la salle Georges Brassens, avenue de la Terrasse.

Renseignements : 06 72 84 60 93

Samedi 5 et dimanche 6 juin

Journées Camille Flammarion

Conférences, débats, expositions. A côté de l'observatoire Camille Flammarion (actuellement en travaux), salle Ducastel. Entrée libre.

Renseignements : www.juvisy.fr

Portes Ouvertes

Du 5 au 12 juin

Portes ouvertes de l'École d'art Camille Lambert, avenue de la Terrasse.

Renseignements : 01 69 21 32 89

Du 5 au 20 juin

Portes Ouvertes du Conservatoire de musique, de danse et de théâtre, place Jean Durix.

Renseignements : 01 69 12 65 60

Du 12 au 27 juin

Portes ouvertes du centre culturel, rue du Docteur Vinot.

Renseignements : 01 60 48 46 18

EN BREF...

Revalorisation des retraites

Information de l'Assurance retraite : les retraites du régime général sont revalorisées à compter du 1^{er} avril de 0,9 %. Cette revalorisation concerne les retraites personnelles et les retraites de réversion. Le minimum vieillesse (ou ASPA : Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) est revalorisé de 4,7 %. Il s'élève désormais à 708,95 € par mois. Les retraités n'ont aucune démarche à effectuer, cette revalorisation est automatique sur la retraite d'avril versée début mai.

Le premier job d'été salarié compte pour la retraite

La cotisation vieillesse prélevée sur le premier job d'été salarié permet d'ouvrir à la Caisse nationale d'assurance vieillesse un compte qui servira, le moment venu, au calcul de la retraite. Le premier salaire perçu par les jeunes pendant leurs vacances d'été compte pour leur retraite. En 2010, un salaire brut de 1 772 € suffit à valider un trimestre d'assurance au régime général, même si ce salaire a été perçu en un seul mois.

Festival «Ensemble Autrement Capable»

Cette année l'Association des Paralysés de France organise en partenariat avec de nombreuses structures et communes de l'Essonne un festival, du 6 mai au 24 juin, afin de créer des moments de rencontre et de création commune, entre personnes valides et personnes en situation de handicap. Vous pouvez d'ores et déjà retrouver tous les détails de la programmation du festival en téléchargement sur internet.

Renseignements :

<http://ensemble-autrementcapable.blogs.apf.asso.fr/>
ou 01 60 78 06 63

Journée Portes Ouvertes

Samedi 29 mai de 9h à 13h, le lycée Saint Nicolas de la ville d'Igny organise sa journée Portes Ouvertes annuelle. Seront présentées les formations en rythme classique et en alternance proposées par l'établissement.

Renseignements : 01 69 35 15 00

ou www.saintnicolas-igny.org

À TOUTES FINIS UTILES...WWW.JUVISY.FR**La Mairie à votre service...**

Standard : 01 69 12 50 00
mairie@mairie-juvisy.fr

Espace Marianne :

place Anatole-France
01 69 12 50 00

- **Affaires générales et Etat civil**
- **Habitat - logement**
- **Petite enfance**
- **Enfance**
- **Retraités**
- **Police municipale**

Vie locale et associative :

01 69 12 14 16

Action sociale :

01 69 12 50 15

Services techniques :

01 69 12 50 30

Juvisy Proximité (pour signaler un problème sur la voie publique) :

01 69 12 50 50

PMI : 01 69 21 49 94

Communauté d'agglomération**Les Portes de l'Essonne :**

01 69 12 44 12

Office de tourisme :

01 69 45 76 09

Emploi

Mission locale : 01 69 38 29 10

Pôle emploi : 01 69 12 30 00

Prévention

Médiane : 06 17 33 58 56

ou 01 69 38 77 20

Ressources : 01 69 21 06 72

Centre départemental de prévention et de santé :

01 69 21 49 22

Loisirs**Association Culture Jeunesse**

place Jean-Durix : 01 69 45 06 82

Piscine S. Berlioux :

01 69 21 70 20

Médiathèque R. Queneau :

01 69 21 22 20

Cinéma A. Varda :

01 60 48 02 30

Conservatoire de musique, danse et théâtre Marius Constant :

01 69 12 65 60

Ecole et Espace d'art

C. Lambert : 01 69 21 32 89

Centre culturel des Portes de l'Essonne :

01 60 48 46 18

Urgences

Hôpital : 01 69 54 27 27

Police nationale : 17 ou

01 69 84 30 30

Maison médicale de garde : 15

Maison de la Justice et

du Droit : 01 60 48 70 59

Jeunes Violences Écoute :

0800 20 22 23

DON DU SANG

Dans le cadre d'un projet tutoré, les élèves de l'IUT de Juvisy organise pour la deuxième fois une collecte de sang en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang. Cette collecte aura lieu dans les locaux de l'IUT, 4 avenue Condorcet, le lundi 17 mai de 10h à 16h.

Renseignements : www.dondusang.net ou www.juvisy.fr

INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER

du 13 juin 2010

Les demandes d'inscription doivent parvenir au service de l'administration générale au plus tard le 29 mai 2010

Le vide-grenier de la Fête de la Ville aura lieu cette année le dimanche 13 juin 2010 de 7 à 18h (heures d'ouverture au public). Les participants seront installés à partir de 6h et devront quitter les lieux pour 20h.

Attention, si vous souhaitez être placé à côté d'un parent ou d'un ami, **joignez IMPÉRATIVEMENT vos 2 demandes dans la même enveloppe en précisant le nom de la personne à côté de qui vous souhaitez être installé !**

Les inscriptions seront reçues exclusivement par écrit et par le service Administration générale, Hôtel de ville, 6, Rue Piver - BP 56 - 91265 Juvisy-Sur-Orge Cedex, ou déposées à l'accueil de l'Espace Marianne - 25 Grande rue.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur www.juvisy.fr, ou vous les procurer à l'espace Marianne (25 Grande rue) et à l'espace Jean-Lurçat (place du Maréchal Leclerc).

TARIFS

Ces tarifs sont prévisionnels et feront l'objet d'une approbation en séance du Conseil municipal du 10 mai prochain. Il ne sera en aucun cas attribué plus de 4 mètres.

- 2 mètres linéaires : 10 €
- 4 mètres linéaires : 23 €

Pièces à envoyer pour les particuliers :

- La demande d'inscription, sur le formulaire ou sur papier libre avec nom et adresse du demandeur
- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité avec photographie (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de résident, carte du combattant, etc...)
- Photocopie d'un justificatif de domicile, **au nom du demandeur**, datant de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF, France Télécom, ...),
- Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor public du montant correspondant au linéaire demandé.
- Le cas échéant, la liste des objets d'une valeur unitaire égale ou supérieure à 60 euros offerts à la vente. Cette liste comprend le nom et l'adresse du vendeur, une description précise de chacun des objets en question et son prix unitaire.

Sinon, indiquer obligatoirement dans votre lettre d'inscription que vous n'avez pas d'objet à plus de 60 euros offert à la vente.

Il sera envoyé un Accusé Réception à chacun des participants dont l'inscription sera acceptée. Celui-ci recevra à son domicile, la semaine précédant la manifestation, une autorisation nominative signée du Maire pour pouvoir vendre sur le domaine public. **Tout participant qui ne sera pas porteur de cette autorisation et de sa pièce d'identité verra son installation refusée le dimanche 13 juin 2010 par les organisateurs.**

Pour tout renseignement complémentaire, le service de l'Administration générale est à votre disposition au 01 69 12 50 25.



CARNET

Naissances

12 février : MOLLET Aïna • 23 février : DANIEL Quentin • 12 mars : MINDOU DIBALA Jérémie • 15 mars : ROCCA Axel • 18 mars : SAKA Elanur • 28 mars : EL FATHI Salmâ • 31 mars : ESNAULT Clémence • 4 avril : NKUNGA MPEMBELE EMANKINA Clem • 5 avril : DIDIER Solène, Jeanne, Simonne

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents

Décès

14 février : David VALIN • 15 février : Jean COURTAILLAC, Madeleine BARRIN épouse DUPUIS • 8 mars : Thierry EMEL • 9 mars : Didier LEGER • 11 mars : Nicole MARGER épouse GRANGIER • 12 mars : Hélène BERGE

Etienne Chauffour, maire de Juvisy, et le conseil municipal adressent toutes leurs condoléances aux familles éprouvées

Mariages

Le 20 mars : PETER Ebuweh et CHANTELLY Roberte

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

En vertu de la loi sur la démocratie de proximité votée en 2002, la municipalité ouvre une tribune d'expression à l'opposition municipale dans les publications municipales récurrentes. Les textes émanant de cette tribune n'engagent pas la responsabilité de la municipalité.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

L'opposition n'a pas voté le budget 2010

Après un débat d'orientation budgétaire dont le Maire a souligné la qualité, et au cours duquel vos élus d'opposition ont été exposés aux propos convenus et habituels sur le prétendu égoïsme des gens de droite, ils n'ont pas approuvé le budget pour les raisons suivantes. Si les taux des deux principales taxes (Foncier bâti et Habitation) vont demeurer inchangés, celui du foncier bâti (26,63 %) reste fixé à un montant exorbitant qui le classe en deuxième position du palmarès de l'imposition essonnienne, après celui d'une ville nouvelle (26,76%, valeur 2009), et à comparer très défavorablement à la moyenne départementale de 17,13% (valeur 2009).

Pour les nouveaux juvisiens ou ceux qui l'auraient oublié, il convient de rappeler que ce taux très «idéologique» avait été décidé par le prédécesseur du Maire actuel, qui avait divisé par deux le taux de la taxe d'habitation et multiplié par deux celui de la taxe foncière, certainement en vertu du postulat simpliste : propriétaire = riche, donc je taxe. Une des conséquences de cette situation est que le pourcentage de ménages propriétaires de leur logement, n'est que de 47 % dans notre ville, à comparer à une moyenne nationale déjà faible, de 55 %. Par la suite, le taux de la taxe d'habitation avait été réévalué à son niveau actuel au motif : «de l'aligner vers la moyenne départementale»... nous aurions bien aimé que la taxe foncière fut elle aussi alignée vers la moyenne départementale ! En résumé, près de neuf points de plus pour le foncier contre près de deux points de moins sur l'habitation (13,50 % à comparer à 15,48 %). Ce niveau de recettes fiscales très confortable, amplifié par l'augmentation de la population permet de «boucler un budget» aidé par la baisse générale des taux d'intérêt, sans trop d'efforts de gestion. Nous sommes bien évidemment pour le renforcement des actions en faveur de la solidarité, indispensable aux intéressés et au maintien de la cohésion sociale. En revanche, nous avons dénoncé le fait que la masse salariale soit demeurée constante depuis cinq ans, malgré les transferts de compétence à la Communauté d'agglomération dont les effectifs ne cessent d'augmenter.

C'est dire si des progrès sont possibles et même nécessaires. Nous avons des propositions à formuler. Elles feront l'objet d'autres chroniques.

**Francis Saint-Pierre**

Pour le groupe Union 91
(M. Maquinay et Mme Rocchiccioli)
M. Leffray et M. Rose



Danton Immobilier

Pour
Vendre
Louer
Administrer vos
biens



FNAIM

☎ 01 69 21 97 73

AGIR 91

face gare côté Seine
JUVISY S/O 20 rue de Draveil

Les Opticiens Mutualistes sont à votre écoute



- QUALITE
- CONSEILS
- SERVICE
- AU MEILLEUR PRIX



Les Opticiens Mutualistes
43 Grande Rue
91260 Juvisy sur Orge
Tél. : 01 69 21 13 30
du mardi au samedi de 9h30 à 19h00

www.mutuelles-umc.fr



UMC Social
Union nationale aux dispositions du livre II
du Code de la mutualité - SIRET 542 373 096
Département social : 35-37 rue Saint-Sabin - 75011 Paris
Tél. : 01 42 23 48 23 - www.assad-umc-social.fr



Union nationale Interprofessionnelle des Mutualités Coopérées - UMC
Union nationale aux dispositions du livre I du Code de la mutualité
RNEF 785 091 985
Département social : 35-37 rue Saint-Sabin - 75011 Paris
Adresse postale : 25 rue Saint-Casimir - 75024 Paris Cedex 11



Pour
votre publicité,
contactez HSP

01 55 69 31 00
contact@hsp-publicite.fr



Entendez-vous le Monde ?

Hear the world
an initiative by PHONAK

www.hear-the-world.com/fr

Hear the World = Entendre le monde

Hear the World est une initiative mondiale de Phonak pour attirer l'attention sur l'importance de l'audition et sur les conséquences des pertes auditives.

entendre J. Benoist

- 3 centres pour un meilleur suivi de proximité
- 3 audioprothésistes diplômés et 1 technicien formés en permanence
- Des conseils personnalisés pour faire le bon choix de vos aides auditives en tenant compte de vos besoins, de vos attentes et de votre budget
- Un technicien à votre disposition assurant un service continu de réparation

entendre Le bien être auditif
L'INNOVATION AUDITIVE

2 bis place de l'Orge
Juvisy s/Orge
01 69 56 51 89

82 avenue A. Briand
Morangis
01 64 54 84 84

153 bd A. Briand
Savigny s/Orge
01 69 57 90 73

Lettre aux Juvisiens

Appel aux dons pour diminuer les conséquences de la famine qui touche les habitants de notre ville jumelle, Tillabéri.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En tant que maire de Juvisy, Ville engagée depuis plus de 20 ans dans une coopération avec la commune urbaine de Tillabéri au Niger, l'un des pays les plus pauvres du monde, je sollicite aujourd'hui votre générosité et votre solidarité vis à vis des habitants de Tillabéri, notre ville jumelle.

Si nous sommes heureux de sentir venir la fin de cet hiver particulièrement rigoureux, les Nigériens luttent de leur côté contre la chaleur (actuellement plus de 45° à l'ombre) et surtout contre le manque de précipitations qui perdure depuis l'année dernière au Niger et particulièrement à Tillabéri, située dans l'une des régions nigériennes les plus sèches. Par conséquent, les récoltes d'octobre et novembre 2009 ont été largement en dessous de la moyenne habituelle, créant sur les marchés une pénurie de céréales qui a entraîné une hausse des prix, insupportable pour la plupart des familles.

Conscient que nous ne pouvons pas lutter seul contre la famine dans une région peuplée d'environ 48 000 habitants, la municipalité de Juvisy a décidé d'organiser, en étroite collaboration avec l'association Juvisy-Tillabéri, une action exceptionnelle d'appel aux dons. Nous pouvons tous apporter notre soutien à la population de Tillabéri en créant un fonds spécial pour la crise alimentaire actuelle (les autres actions menées dans notre ville jumelle sont bien entendu maintenues). Un soutien de votre part, aussi petit qu'il soit (1€ = 8 jours de nourriture pour une personne), aidera nos amis nigériens à mieux faire face à cette désastreuse situation alimentaire qui peut vite se transformer en drame.

L'association Juvisy-Tillabéri se chargera de la collecte des dons et s'engage, comme habituellement, à consacrer l'intégralité de la somme collectée (doublée par la municipalité, conformément à son engagement du 28 octobre 1985) à l'action à Tillabéri. Pas un centime de l'argent collecté n'est utilisé pour financer le fonctionnement de l'association.

N'oubliez pas que les dons vous ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu de 66% de leur montant. Ainsi, pour 100€ versés, l'effort réel que vous supporterez ne s'élèvera qu'à 33€.

Merci d'adresser vos dons à l'association Juvisy-Tillabéri, 6 rue Piver, 91260 Juvisy (permanence : place Jean-Durix, ouvert au public tous les jours de 8h30 à 12h).

Sachant compter sur votre générosité et votre soutien solidaire,

Bien fidèlement

Etienne Chaufour,
Maire de Juvisy
Conseiller général